Faits divers & Justice 9

Trafic de produits pharmaceutiques interdits à la vente

Pris avec environ 200 comprimés de Tromadol à Makokou

SCOM

Libreville/Gabon

AMADOU Adama, Camerounais d'une trentaine d'années, vient d'être appréhendé par les éléments de la brigade de gendarmerie de Makokou. Il lui est reproché le trafic de Tromadol, un produit interdit à la vente dans notre pays. Les faits remontent au début de ce mois d'octobre. Amadou Adama, qui travaille dans un chantier d'orpaillage, est en train de traverser clandestinement la frontière fluviale séparant le Congo d'avec le Gabon, en amont de la rivière Ivindo, quand il tombe dans les filets des Officiers de police judiciaire (OPJ) de la brigade de gendarmerie de Makokou en faction dans le sec-

Lors de la fouille de ses effets, les agents découvrent des tablettes de "médicaments". Le stock est évalué à environ 200 comprimés. Sauf qu'il ne s'agit pas de n'importe quel produit pharmaceutique, car c'est bien du Tromadol que l'orpailleur tente de faire entrer clandestinement en territoire gabonais. Pour en avoir le cœur net, les agents sollicitent l'expertise de personnes quali-Ces dernières fiées. confirment qu'il s'agit ef-



Amadou Adama dans l'embarcation des OPJ, juste après son arrestation.

fectivement du Tromadol, un produit dont la vente et l'usage sont strictement surveillés par les autorités sanitaires.

Il n'en fallait pas plus aux gendarmes pour embarquer le suspect.

Lors de son interrogatoire au poste, Amadou Adama aurait reconnu les faits et avoué aux enquêteurs ses véritables intentions : écouler le produit prohibé auprès des orpailleurs en activité dans la zone mitoyenne au parc national de Minkébé.

INFORMATION JUDI-CIAIRE OUVERTE• « Le mis en cause nous a révélé que le Tromadol décuplerait, et ce de manière extraordinaire, les forces des travailleurs exerçant sur les sites aurifères. Pour tromper notre vigilance, le suspect a même voulu se faire passer pour un pêcheur», souligne un agent de la direction des enquêtes de la brigade de gendarmerie de Makokou.

Des investigations plus approfondies font état de ce que sieur Amadou Adama se ravitaillerait au Cameroun. Mais aussi, qu'il appartiendrait à un vaste réseau de trafiquants de Tromadol très actif dans les zones reculées de la province de l'Ogooué-Ivindo. Aussi, pour le met-



Adama a avoué qu'il comptait écouler sa marchandise chez des orpailleurs opérant dans la zone mitoyenne au parc de Minkebe.



Le parc national de Minkebe vu du ciel.

tre hors d'état de nuire, une information judiciaire a-t-elle été ouverte à son encontre.

Déféré devant le procureur de la République près le tribunal de première instance du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo, une semaine plus tard, le mis en cause est poursuivi pour trafic, vente, usage de médicaments utilisés comme stupéfiants (le Tromadol) et immigration clandestine. Des faits pour lesquels le juge d'instruction l'a placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt locale.

L'enquête se poursuit pour démanteler tout le réseau.

Faits d'ailleurs

Elle vend sa virginité pour un iPhone 8

Xiao Chen, une adolescente de 17 ans, a posté une annonce sur un forum de discussion sur internet. Elle vendait sa virginité pour environ 2500 euros. Choquée par ce post, la bloggeuse Nana, âgée de 21 ans, a contacté Xiao et lui a donné rendez-vous dans un café. La jeune fille a expliqué qu'elle avait besoin de cet argent pour s'acheter le nouvel iPhone 8, car une de ses amies en avait un. Nana a organisé une rencontre avec un client dans un hôtel et lui a donné 75 euros d'acompte. Lorsque Xiao est entrée dans la chambre avec son client, ce dernier lui a donné le nouvel iPhone 8 pour gagner sa confiance. Puis trois hommes ont fait irruption et ont fait semblant de l'attaquer. Nana est alors sortie de la salle de bain de la chambre pour stopper. Elle a expliqué avoir fait cela afin de sensibiliser les jeunes filles au danger de la prostitution sur internet.

Il se rend au poste de police avec un cadavre dans son coffre

Un homme de 46 ans s'est rendu au poste de police d'Assen (Pays-Bas). Il a expliqué qu'il avait tué la fille de sa compagne, âgée de 12 ans, et qu'il avait mis le corps dans sa voiture. Les policiers ont alors fouillé son véhicule garé sur le parking du commissariat et ont découvert le corps sans vie de la fillette. Il a été interpellé et placé en garde à

Une mère planifiait les viols de ses enfants

Une mère de famille de 7 enfants résidant à Angers (France) est soupçonnée d'avoir planifié les viols de ses enfants dans les années 90. Cette femme, âgée de 56 ans, aurait mis ses amants successifs dans les lits de ses filles et fils. Ce sont trois sœurs, âgées aujourd'hui d'une trentaine d'années, qui ont porté plainte contre leur maman. L'enquête a permis l'interpellation de deux frères âgés d'une cinquantaine d'années, dont l'un a été le compagnon de la mère. Hébergés à l'époque par la maman, ils ont été mis en examen pour viols sur mineurs de moins de 15 ans. La mère a été placée sous le statut de témoin assisté dans le cadre d'une information judiciaire ouverte pour viols et agressions sexuelles de ses propres enfants. L'enquête se

Rassemblés par JNE

poursuit.

Insécurité à Tchibanga

Un bâtiment administratif victime régulièrement des vandales

M.M.

Tchibanga/Gabon

DE nombreux cambriolages ont été enregistrés depuis le début de l'année dans le bâtiment abritant les services des Ressources humaines de la Fonction publique et du Travail de la province de la Nyanga, á Tchibanga. De quoi mettre à mal le directeur provincial de la Fonction publique, Pierre Moudouma Koumba, en poste depuis 2016. L'homme ne sait plus à quel saint se vouer pour en finir avec cette situation. Le dernier cas a eu lieu il y a quelques jours, en pleine nuit. Le ou les malfrats sont passés par l'arrière du bâtiment pour pénétrer dans les locaux, qui ne sont pas gardés. A cette occasion, une grille de protection a été arrachée à une fenêtre, et cette dernière utilisée comme entrée. Les



Le directeur provincial des Ressources humaines, Pierre Moudouma Koumba, relatant les faits.

intrus ont ensuite mis à sac plusieurs bureaux.

C'est le responsable du département du Travail qui, en se rendant très tôt à son poste le matin, a fait la découverte de cet énième passage des vandales. Le directeur des Ressources humaines de la Fonction publique a fait part de sa conviction en ce qui concerne les auteurs de ces actes: « Il me semble que ce sont les mêmes voleurs qui

nous dérangent chaque fois. Nous avons saisi les services de sécurité. Donc, nous attendons les conclusions de leur enquête. Nous sommes impatients de connaître les personnes qui sont à l'origine de ces actes»..

INSÉCURITÉ TOTALE • Il a poursuivi: « En l'espace de deux mois, les malfrats cambriolent nos locaux. C'est vraiment désolant.

Pourtant, nous sommes une

C'est de ce côté du bâtiment que les vandales sont pas-

C'est de ce côté du bâtiment que les vandales sont passés la dernière fois pour accéder aux différents bureaux.

administration qui n'a pas de fonds. Alors, pourquoi nous dérange-t-on tant? Nous nous battons pour la survie du service, mais les malfrats s'arrangent toujours à venir nous perturber, sapant ainsi la motivation du personnel. Nous déplorons cette situation».

Lors d'un précédent cambriolage, qui remonte au 14 août dernier, les casseurs avaient utilisé le même mode opératoire que la dernière fois. Ils avaient passé en revue les différents bureaux. Dans les tiroirs du directeur des Ressources humaines, ils avaient emporté une somme de deux cents mille (200 000) francs, que l'intéressé avait mise de côté en prévision des festivités du 17-août. Il avait alors porté plainte contre X. Laquelle reste sans suite jusqu'à ce jour.